

CPS – 231027

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES DES CYCLES SUPÉRIEURS

Réunion du 27 octobre 2023

13 h 30

À distance – Microsoft Teams

PRÉSENCES

Alex Brownstein

Yahia Djaoued

Benoit Doyon-Gosselin

Sophie Drouin-Rousseau

Lambert Giner

Lauriane Laforge

Francis LeBlanc

Pascale Rioux-Doucet

Pier Jr Morin

Gilles Roy, président

Philippe Volpé

Stéfanie Wheaton, secrétaire

PERSONNES EXCUSÉES :

Guillaume Fortin

Alain Lavoie

Michel T. Léger

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 30.

2. CORRESPONDANCE

Aucune.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CPS231027

Francis LeBlanc, appuyé de Philippe Volpé, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CPS-230426

R : 02-CPS-231027

Benoit Doyon-Gosselin, appuyé de Francis LeBlanc, propose :

« Que le procès-verbal du CPS-230426 soit adopté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. MODIFICATIONS À LA MAITRISE ET AU DOCTORAT ÈS SCIENCES APPLIQUÉES (CPS doc.1 23-24)

Le président présente le projet de modifications aux programmes de cycles supérieurs de la Faculté d'Ingénierie, qui consiste à abolir deux cours de niveau 6000 et les remplacer par deux cours de niveau 7000. Ce changement offrira plus de flexibilité aux personnes étudiantes de la maîtrise et du doctorat en sciences appliquées puisque la banque de cours sera moins restrictive. On note que les personnes étudiantes au doctorat ne peuvent pas s'inscrire à des cours de niveau 6000.

L'unité souhaite également apporter une correction à la durée du programme de la Maîtrise ès sciences appliquées telle qu'affichée au Répertoire, pour retirer la possibilité de faire le programme sur 5 ans à temps partiel, étant donné que les programmes avec thèse ne permettent pas un statut d'inscription à temps partiel.

R : 03-CPS-231027

Philippe Volpé, appuyé de Lauriane Laforge, propose :

« Que le CPS accepte la création des cours GGEN7022 et GGEN7025. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

R : 04-CPS-231027

Pier Jr Morin, appuyé de Pascale Rioux-Doucet, propose :

« Que le CPS accepte l'abolition des cours GGEN6020 et GGEN6025. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

R : 05-CPS-231027

Benoit Doyon-Gosselin, appuyé de Francis LeBlanc, propose :

« Que le CPS accepte les modifications à la banque de cours GGEN. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

R : 06-CPS-231027

Philippe Volpé, appuyé de Sophie Drouin-Rousseau, propose :

« Que le CPS accepte la modification au profil de la Maitrise ès sciences appliquées. »

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

R : 07-CPS-231027

Benoit Doyon-Gosselin, appuyé de Francis LeBlanc, propose :

« Que le CPS accepte la modification au profil du Doctorat ès sciences appliquées ».

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

R : 08-CPS-231027

Francis LeBlanc, appuyé de Pascale Rioux-Doucet, propose :

« Que le CPS recommande au Sénat une modification à la durée du programme de la Maîtrise ès sciences appliquées, retirant la possibilité de faire le programme sur 5 ans à temps partiel. »

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

6. MODIFICATION À LA MAÎTRISE ÈS ARTS (TRAVAIL SOCIAL) (CPS doc. 2 23-24)

Le président présente le projet, qui consiste à abolir un cours, dont le séminaire de thèse, et ainsi réduire le nombre de crédits requis au programme, passant de 36 crédits à 33 crédits. Il note également un changement au niveau des conditions d'admissions au programme, pour retirer l'exigence de l'entrevue.

Les premiers changements évoquent un questionnement sur les structures de programmes aux cycles supérieurs. Certains membres craignent également que la qualité de la recherche pourrait être affectée par l'abolition du séminaire de thèse.

Le Vice-doyen de la FESR propose d'effectuer une analyse des programmes de recherche, incluant une comparaison du nombre des crédits requis au programme et des crédits associés à la thèse. Cette analyse sera présentée à la prochaine rencontre du CPS et pourrait engendrer des suivis par d'autres instances, dont le Comité des règlements (CDR).

R : 09-CPS-231027

Francis LeBlanc, appuyé de Benoit Doyon-Gosselin, propose :

« Que le CPS accepte l'abolition du cours TSOC6521 (*Séminaire de thèse*). »

Vote sur R09	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

R : 10-CPS-231027

Benoit Doyon-Gosselin, appuyé de Pier Jr Morin, propose :

« Que le CPS recommande au Sénat une modification de la condition d'admission à la Maîtrise ès Arts (Travail social), afin de retirer l'exigence de passation d'entrevue avec le Comité d'études supérieures. »

Vote sur R10	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

R : 11-CPS-231027

Philippe Volpé, appuyé de Francis LeBlanc, propose :

« Que le CPS recommande au Sénat une modification au profil du programme, à voir la réduction du nombre de crédits requis au programme. »

Vote sur R11	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

7. AFFAIRES NOUVELLES

8. PROCHAINE RÉUNION : 8 décembre 2023

9. Clôture de la rencontre à 14 h 20.